

République du Sénégal



**FORMULATION DU DOCUMENT CADRE DE REFERENCE
DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE 2011-2015**

Groupe 7 :

**Protection sociale, populations, jeunes, groupes vulnérables,
Prévention et Gestion des risques et catastrophes**

Compte rendu de la rencontre du 16 Juillet 2010

Début : 10heures

Dans le cadre de la formulation du nouveau document de politique économique et sociale de 3^e génération, le groupe 7 (protection sociale, groupes vulnérables, prévention et Gestion des risques et catastrophes), s'est réuni le vendredi 16 Juillet 2010 à 9 heures 30 dans la salle de conférence du ministère de l'économie et des finances sous la présidence de **M. Saer Maty BA de la CAPE** (Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance) de la Présidence de la République, en l'absence du président **M. Assane Masson Diop**. Le président du jour est proposé par **Mme Fatou Diouf** avec l'accord de l'assemblée.

L'ordre du jour portait sur :

- 1) Exploitation du rapport provisoire
- 2) Préparation de l'atelier de validation prévu pour les 20 et 21 Juillet

Avant de discuter les points de l'ordre du jour, le président, après avoir salué la présence des membres du groupe, a remis la parole au consultant en l'occurrence **M. Lamine Ndiaye** qui a bien voulu rappeler les étapes du processus et les difficultés rencontrées surtout dans la documentation. Il a aussi soulevé le problème de circulation des comptes rendus et de certains rapports.

A la suite du consultant, **Mme Rokhayatou Talla BA**, CSO/PLCP du ministère en charge de la famille, rapporteur suppléant, a souligné que les rapports et comptes rendus sont toujours envoyés à temps au secrétariat à savoir l'UCSPE qui est chargé à son tour de les transmettre à tous les membres du groupe.

Ainsi **Mme Fatou Diouf**, chargée du secrétariat, a promis désormais d'envoyer les comptes rendus à temps pour permettre à tous les membres d'être au même niveau d'information.

S'agissant du 1^{er} point, exploitation du document, le représentant de l'IPRES a souligné que ses préoccupations de la dernière rencontre ne sont pas prises en compte. Il s'agit du prélèvement de 3% sur les pensions pour la couverture des retraites et de préciser les sources des documents concernant l'extension de la protection sociale (le document cité n'étant pas produit par IPRES).

Ensuite de manière générale quelques observations ont été apportées au document :

Sur la forme :

- Revoir la numérotation des chapitres et sous chapitres
- Préciser les sources des tableaux
- Préciser en bas de page les sources des documents
- Paginer le document pour faciliter la lecture
- Mettre les tableaux en mode paysage
- Sortir les personnes âgées et jeunes dans le chapitre groupe vulnérables

Sur le fonds

- Faire une analyse dynamique des secteurs en donnant des références ;
- Intégrer le rapport exécutif global ;
- Faire la distinction entre protection sociale et sécurité sociale ;

- Intégrer la directive de l'UEMOA sur les mutuelles de santé ;
- Insister sur le socle de protection sociale qui est une nouvelle initiative mondiale piloté par les Nations Unies;
- Intégrer le volet cantines scolaires comme mesure dans la protection sociale des enfants ;
- Intégrer la protection sociale des migrants ;
- Parler du partenariat pour l'intervention dans le domaine de l'enfance ;
- Mettre l'accent sur le secteur privé ;
- Prendre en compte l'apport de la société civile dans le document en capitalisant les expériences.

Un recommandation générale est sortie de la rencontre, il s'agit pour le diagnostic , de faire de analyse pointue de chaque secteur en partant des objectifs fixés et étudier ce qui n'a pas pu être réaliser afin de faire sortir des perspectives à moyen et long terme.

Pour ce qui concerne le 2^e point, la réflexion sur la méthodologie de la rencontre du 20 au 21 Juillet a été abordée. Ainsi une proposition a été faite, il s'agit d'une présentation succincte du document par le consultant, la répartition des membres en trois groupes de travail et une séance plénière pour la restitution.

Ainsi l'UCSPE et le consultant vont rédiger les termes de références qui vont être envoyer par courrier électronique à tous les membres mais auparavant une convocation sera envoyer ce vendredi 16 Juillet avant 16H.

La séance est levée à 12heures

Fait à Dakar le 16 Juillet 2010 Par Mme Rokhayatou Talla BA
CSO/PLCP/ Ministère en charge de la famille